



**Mairie de
Nanterre**

Nanterre, le 08 Août 2025

OBJET : Préavis de grève de 0h à 24h - le mercredi 10 Septembre pour l'ensemble du Personnel de la Mairie de Nanterre

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Nanterre dépose un préavis de grève sur la journée du 10 Septembre 2025 pour l'ensemble du Personnel de la Ville de Nanterre et invite à participer à l'Assemblée Générale du Personnel à 10h sur le Parvis de l'Hôtel de Ville

Le syndicat CGT dans son ensemble refuse la destruction des services publics et s'oppose au budget 2026 de ce gouvernement illégitime et de son premier Ministre François Bayrou :

Le 15 juillet , ont été présentés les axes d'un budget 2026 d'une brutalité sans précédent pour les salarié.es , précaires et retraité.es en confirmant une « économie budgétaire » de 44 milliards d'euros

Dont :

Moins 5,3 milliards d'euros pour les collectivités territoriales

Moins 5 milliards d'euros pour la santé

Moins 4,8 milliards d'euros pour l'Etat (ce qui va concerner surtout l'Education Nationale et l'enseignement supérieur , la recherche scientifique)

Nos conditions de vie et de travail vont connaître une dégradation intolérable car sont notamment confirmés pour la fonction publique :

- ▶ Le gel (pour la 3ème année consécutive) de la valeur du point d'indice
- ▶ La diminution de 10% par jour de la rémunération en cas d'arrêt de maladie ordinaire
- ▶ Le maintien du jour de carence
- ▶ Le non-rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat, en place depuis 2008)
- ▶ Le gel de toutes les promotions catégorielles
- ▶ La remise en cause de la 5ème semaine de congés payés
- ▶ La désindexation des pensions de retraites (-10% d'abattement sur les petites retraites)
- ▶ Le doublement des franchises médicales



**Mairie de
Nanterre**

Le gouvernement a choisi de faire payer les salarié.es du privé comme du public, les précaires, les retraité.e.s et les malades.

Pour la CGT, l'argent est là ! Il faut aller le chercher pour combler le déficit public à savoir :

- 211 milliards d'euros d'aides publiques allouées aux entreprises sans contrepartie ni contrôle ni suivi en matière d'emploi
- Des dividendes records surtout en cas de licenciements ou délocalisation qui vont dans les poches des actionnaires et qui échappent à toute contribution réelle.
- L'application de la Loi Zucman sur le patrimoine pour 1800 familles les + riches

A la mairie de Nanterre, nous sommes très sensibles au problème de la vie chère et de la stagnation des salaires.

Nous revendiquons :

> En priorité la remise à plat du RIFSEEP et sa clause de revoyure

> Les procédures avec l'application de critères claires et transparents concernant la promotion interne

> L'association des représentant.es du Personnel pour la révision des LDG (Lignes Directrices de Gestion)

Nous revendiquons également :

- **L'accélération du travail sur les fonctions Ressources**
- **Un diagnostic précis de la dégradation des services due aux postes vacants, avec des préconisations pour le PCA (Plan de Continuité d'Activité)**
- **L'inclusion du risque Canicule dans le DUERP**

Afin de discuter sur l'ensemble de nos revendications nationales et locales, nous demandons une rencontre de rentrée avec M. le Maire.

Valérie PAQUET , secrétaire générale
Syndicat CGT des territoriaux de la Ville de Nanterre
Tour A- 16 étage –bureau 16-07
01 47 29 54 94-06 14 46 39 64
syndicat.cgt@mairie-nanterre.fr